

Masterclass Pierre Pontvianne

Lundi 17 au vendredi 21 avril 2023

11h – 17h

5 jours de formation

30 heures de formation

Tarif organisme : 750 euros

Tarif individuel : 260 euros

Tarif Adami : 500 euros

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle - association loi 1901 - dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·le·s et des publics. L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.

L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·le·s du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·e·s de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un·e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.

Masterclass de Pierre Pontvianne

La masterclass s'inscrit dans le cadre du parcours des masterclasses professionnelles. Elles permettent de découvrir l'univers d'un·e artiste et d'expérimenter les concepts qui lui sont propres.

Technique, répertoire, recherche : chaque processus devient une expérience unique.

Conditions de participation – prérequis

La masterclass avec Pierre Pontvianne s'adresse aux artistes chorégraphiques professionnel·le·s. (danseur·se·s, chorégraphes, formateur·rice·s...).

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901, subventionnée par :

Le programme de formation est certifié et soutenu par :



Les participant·e·s doivent justifier d'une formation en danse de haut niveau, et d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en compagnie ou dans le milieu du spectacle vivant. La sélection des candidat·e·s se fait sur dossier (CV, lettre de motivation et photos). La sélection finale des candidat·e·s sera effectuée par la chorégraphe un mois avant le début de la formation.

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation via deux questionnaires qui vous seront transmis à l'issu de la masterclass et en fin de saison.

Nombres de candidat·e·s

L'Atelier s'adresse à 18 danseur·se·s professionnel·le·s maximum.

Programme et objectifs de la masterclass

Pierre Pontvianne conçoit ses ateliers comme des temps de créativité, de rencontre et d'échanges. Ils suivent un chemin proche du processus de création, en lien avec sa recherche chorégraphique. La fluidité et la complexité du mouvement, la radicalité des choix dramaturgiques ainsi que le dialogue avec l'interprète y tiennent une place centrale.

« On œuvre avant tout avec d'autres. Avec des sensibilités, des enjeux, des manières d'être, des points de vue ... autres. C'est au jour le jour - et dans l'échange - que tout se construit, pour déceler les lignes de force et les détails cruciaux qui les structurent.

Être et faire avec les autres. Dialoguer, débattre... avec les mots avec le corps. Écouter ce qui se passe près ou loin de nous, ce que cela produit sur nous en tant qu'individus, groupe, société ... Comment cela nous bouleverse et nous transforme.

La danse a peut-être cette chance d'être un art où convergent sens et trouble, le sens, les sens, l'essence de nos imaginaires. »

À l'image de cette convergence, à l'écoute de ce(s) sens, à la fois dans le plaisir et l'exigence, l'atelier se construit au présent, avec celles et ceux qui sont là.

Moyens mis en œuvre

Cet atelier offrira une rencontre intense que seule la relation directe au chorégraphe permet. Moment fort de transmission, de composition et d'échange, ce sera un complément de formation, un enrichissement de connaissances et d'expériences pour les danseur·se·s professionnel·le·s.

Un suivi individuel des stagiaires est organisé par l'équipe pédagogique. L'Atelier de Paris définit avec eux·elles un parcours individualisé selon l'objectif professionnel de chacune.

Beaucoup d'entre eux-elles sont également en demande d'informations et de conseils auxquels répond l'équipe de l'Atelier de Paris. Un centre de ressources constitué d'ouvrages et de films est à disposition des stagiaires et ils-elles ont accès au studio de danse avec tapis et au matériel hi-fi.

Insertion professionnelle

Depuis sa création, l'Atelier de Paris œuvre pour l'insertion professionnelle des artistes-interprètes chorégraphiques en formation en créant la rencontre entre les artistes-interprètes (potentiellement demandeur-se-s d'emploi) et les artistes chorégraphiques (potentiellement employeurs). Il n'est pas rare qu'un-e chorégraphe recontacte un-e interprète à la suite d'une masterclass.

Si l'embauche n'est pas immédiate, la formation est une excellente préparation à une prochaine audition avec la compagnie, ou avec d'autres compagnies dont les inspirations artistiques ou techniques sont proches.

Parallèlement, l'Atelier de Paris développe d'autres actions susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle comme l'ouverture au public envisagée comme un moment de restitution au cours duquel les professionnel-le-s présent-e-s peuvent découvrir des danseur-se-s ou les voir progresser dans une technique spécifique, ou évoluer dans un autre univers artistique.

Biographie de Pierre Pontvianne

Lauréat du prix de Lausanne en 1999, Pierre Pontvianne travaille au sein de compagnies internationales et s'investit dans de nombreux projets chorégraphiques de la scène freelance européenne. Il fonde la compagnie PARC en 2004 à Saint-Étienne.

Depuis 2012, son travail est présenté dans de nombreux festivals internationaux (Biennale de la danse de Lyon, June Events Paris, Les Brigittines Bruxelles, Antigél Genève, Rencontres Chorégraphiques Internationales de Seine Saint-Denis...) et sur des scènes majeures de la création contemporaine (Maison de la Danse de Lyon, Théâtre de la Ville de Paris, Comédie de Saint-Étienne...).

En 2021 et 2022, il crée *Kernel*, commande du Festival de Danse de Cannes, et prépare 2 créations pour le Ballet de l'Opéra National de Lyon : la pièce *BEASTS*, ainsi que le solo *KOHA*.

Pierre Pontvianne dit de son travail : « Je ne cherche ni du sens, ni de l'étonnement, je cherche l'endroit de collision entre les deux. »

Contact

ATELIER DE PARIS / Centre de développement chorégraphique national
Cartoucherie · 2 route du Champ de Manoeuvre · 75012 Paris
+33 (0)1 417 417 07 · atelierdeparis.org

Organisme de formation 11753208575 · Siret : 398 640 938 00021 · APE 90007Z · No TVA Intra. : FR29398640938

Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Juliette Mareschal – chargée des relations publiques et masterclasses

masterclasses@atelierdeparis.org

01 417 416 25

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901, subventionnée par :

Le programme de formation est certifié et soutenu par :



ATELIER DE PARIS / Centre de développement chorégraphique national
Cartoucherie · 2 route du Champ de Manoeuvre · 75012 Paris
+33 (0)1 417 417 07 · atelierdeparis.org

Organisme de formation 11753208575 · Siret : 398 640 938 00021 · APE 90007Z · No TVA Intra. : FR29398640938